

ORDONNANCE COLLECTIVE	RETIRER LES POINTS DE SUTURE POST INSTALLATION DE <u>CATHÉTER</u> <u>PERMANENT</u> CHEZ UN CLIENT HÉMODIALYSÉ	NO : OC-2-B-Ia (Temp : 8.33)
Référence: <input type="checkbox"/> protocole thérapeutique <input type="checkbox"/> règle de soins infirmiers <input type="checkbox"/> protocole de soins infirmiers <input type="checkbox"/> protocole clinique interdisciplinaire Titre : _____		Mise en vigueur le : _____ Révision le : _____
PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ : Tous les infirmiers et infirmières œuvrant au service de suppléance rénal.		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : Tous les clients hémodialysés ayant eu une installation de <u>cathéter permanent</u> .		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique; Ia- Appliquer des techniques invasives.		
INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION: Client hémodialysé ayant un nouveau <u>cathéter permanent</u> et dont l'évaluation clinique n'indique : <ul style="list-style-type: none">• Aucun signe de déplacement du cathéter• Aucun signe d'infection au niveau du site de sortie et/ou du trajet du cathéter (tunnel sous-cutané).		
INTENTIONS THÉRAPEUTIQUES: <ul style="list-style-type: none">• Réduire les risques d'infections au site des points.• Préserver l'intégrité de la peau au pourtour du site de sortie du cathéter ainsi que tout le long du trajet de celui-ci.		
CONTRE-INDICATION: <ul style="list-style-type: none">• Cathéter temporaire• Manchon (cuff) visible• Évidence de déplacement du cathéter		

LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

Client présentant des signes d'infections au niveau du site de sortie du cathéter et/ou sur le trajet de celui-ci (tunnel sous-cutané).

DIRECTIVES:

- Procéder à l'évaluation clinique du cathéter et noter :
 - Toute évidence de déplacement du cathéter.
 - Tout signe d'infection au niveau du site de sortie et/ou du trajet du cathéter.
- En présence d'une de ces situations, aviser le médecin.
- Si aucune contre-indication, procéder au retrait des points selon le calendrier suivant:
 - 2 semaines post installation du cathéter : au niveau de l'incision.
 - 4 semaines post installation du cathéter : au niveau du site de sortie du cathéter.
 - 6 semaines post installation du cathéter : au niveau des ailettes.

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES (MÉTHODE DE SOINS INFIRMIERS, FORMULAIRES, AUTRES)

Technique de soins # 8.07 : Ablation des sutures et d'agrafes.

SOURCES

Consensus de l'équipe médicale.

PROCESSUS D'ÉLABORATION**Rédigée par :**

Caroline Fagnant
Infirmière clinicienne Suppléance rénale

Février 2010
Date

Personnes consultées :

Dr Pierre Landry
Néphrologue, Chef médical suppléance rénale

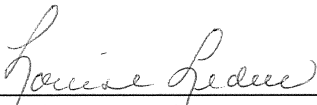
Mars 2010
Date

Danielle Gagnon
AIC Suppléance rénale

Février 2010
Date

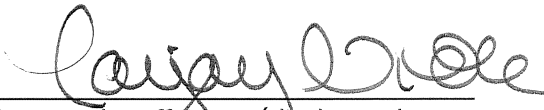
PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvée par :



Directrice des soins infirmiers

1 oct. 2010
Date



Directeur des affaires médicales et du
développement des projets organisationnels

2010/09/23
Date



Président du CMDP

2010/10/5
Date